

Accès santé : les L.AS

Les Licences accès santé

Les mentions de L.AS1 (1^{re} année de licence) proposant un parcours de personnalisation "santé" :

- **Informatique**, à Metz (UFR MIM) et à Nancy (FST)
- **Lettres, langues, civilisations étrangères et régionales (LLCER) – Allemand**, à Metz (UFR ALL)
- **Mathématiques**, à Metz (UFR MIM) et à Nancy (FST)
- **Mathématique et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS)**, à Nancy (IDMC)
- **Physique-Chimie (portail)**, à Metz (UFR SciFA) et à Nancy (FST)
- **Sciences de la vie**, à Metz (UFR SciFA) et à Nancy (FST)
- **Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)**, à Metz (UFR SciFA) et à Nancy (Faculté des sciences du sport)
- **Sciences pour la santé**, à Nancy (Faculté de Médecine, Maïeutique et Métiers de la Santé)



» En bref

- **282 places sur l'ensemble des L.AS1** (rentrée 2025)
- **50% des admissions** en filières de santé (20% en L.AS1, 30% en L.AS2/3 ; 50% pour les PASS)
- **Une des deux voies d'accès** (avec le PASS) à la 2^e année des études de santé : **médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie, kinésithérapie/ergothérapie**
- **En plus du programme disciplinaire propre** à chaque licence, **parcours de personnalisation "santé"**, proposé en L1 (1^{re} année de licence), mais aussi en L2 ou en L3
- **« Mineure santé »** apportant les bases nécessaires aux études de santé : UE fondamentales et UE de filières de santé (180 h et 18 ECTS en L.AS1 ; 120 h et 12 ECTS en L.AS2/3)
- **Enseignements à distance**, avec des demi-journées de regroupement (sur le campus Brabois-Santé)

Les L.AS1, c'est pour moi ?

- J'ai (ou je vais obtenir) un bac général, avec, de préférence, des spécialités compatibles avec la mention de L.AS1 envisagée
 - Je suis autonome et organisé-e dans mon travail
 - Je suis capable de produire un travail intense et régulier
- Et deux profils possibles :
- Je suis intéressé-e par une des mentions de L.AS1, mais aussi par les études de santé
 - Je suis intéressé-e par les études de santé, et je sais que le fonctionnement de la licence me conviendra mieux que le PASS

Atouts +++

- **Une construction progressive du parcours d'études :**
 - **Capitalisation des enseignements validés et poursuites d'études facilitées**
 - En cas de réussite, le **choix de la filière de santé se fait en fin d'année** (en fonction des résultats obtenus aux épreuves pour toutes les filières)
 - **Capacité à rebondir**, en changeant de parcours de personnalisation
 - **Possibilité de tenter une 2^e fois l'accès** en santé lors d'une année supérieure de la licence
- **Des évaluations tout au long de l'année** portant sur les enseignements de la mention de licence
- **Une seule « mineure santé »** permettant d'être classé distinctement dans chaque filière de santé
- **Association « Tutorat Santé Lorraine »** qui propose un accompagnement aux étudiants de LAS et PASS :
 - Une pré-rentrée : « Tut'rentrée », animée par les étudiants tuteurs issus des filières santé
 - Du tutorat, organisé à Bridoux et à Brabois, assuré par des étudiants des filières de santé : colles régulières et corrigés, examens blancs, etc.

OÙ ?

Selon les mentions

- **à Metz** : campus Bridoux, Saulcy ou Technopôle
- **à Nancy** : campus Aiguillettes, Brabois-Santé, Pôle Herbert Simon

→ La L.AS1, et après ?

À l'issue de l'année de L.AS1, il y a **trois cas de figures** :

- 1. L'étudiant valide la L.AS1 (à la 1re session) et les épreuves écrites de « mineure santé » (voire suivant son classement, passe et réussit les épreuves orales) : il entre en 2e année des études de santé
- 2. L'étudiant valide son année de L1 (acquisition de 60 crédits européens ECTS), mais n'est pas admis en 2e année des études de santé. Il peut alors :
 - soit retenter sa 2de et dernière chance en LAS2 ou LAS3
 - soit opter pour un des autres parcours de personnalisation proposés par la licence et s'ouvrir à un autre projet
- 3. L'étudiant ne valide pas son année de licence : le **redoublement en L.AS1 n'étant pas possible**, il doit donc recommencer sa L1 (ou aller dans une autre licence) avec un **parcours de personnalisation autre que santé**.



👁 Zoom sur ... Les L.AS 2 et L.AS3

- Toutes les licences de l'université de Lorraine**, à l'exception de la licence LEA, proposent un parcours de personnalisation santé en 2e ou 3e année (LAS2 et LAS3). Pas de capacité d'accueil.
- Pas de capacité d'accueil**, sauf en LAS2 et LAS3 Sciences pour la santé, où l'accès se fait après examen de dossier (sur e-candidat, à partir de mi-mars)

À qui s'adressent-elles ?

- Aux étudiants qui souhaitent tenter leur 2de chance** d'intégrer une filière de santé après une 1re tentative en PASS ou en LAS
- Aux étudiants de L2 ou de L3 désireux de bifurquer** vers des études de santé

Pratique

- Admission**
www.parcoursup.gouv.fr
- Une question sur les L.AS1 ?**
pass-las-contact@univ-lorraine.fr
- Une question sur le PASS ?**
pass-contact@univ-lorraine.fr

L'autre voie : le PASS

Parcours d'accès spécifique santé

- Formation **sur une seule année**
- Axée essentiellement sur l'admission en 2e année** d'études de santé
- Cours suivis obligatoirement dans toutes les filières** de santé
- UE mineure d'ouverture** au choix, favorisant une poursuite d'études en L2 :
 - Chimie
 - Droit
 - Économie
 - Informatique
 - Physique
 - Sciences pour la santé
 - STAPS
 - Sciences de la vie

i Infos L.AS / PASS
u2l.fr/acces-sante



u2l.fr/inscriptions